

Sommaire

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL	5
RAPPORT MORAL ANNEE 2016	8
CONJONCTURE ECONOMIQUE DE L'ANNEE 2016	11
ACTIVITE DE LA COTUNACE EXERCICE 2016	13
ACTIVITE TECHNIQUE	13
Le Portefeuille d'assurance	13
Les capitaux assurés	13
Les Primes émises	14
Les Engagements	14
Activité du Fonds de Garantie de Financement des Exportations avant Expédition «Dhamen Finance»	15
Les charges de sinistres	15
LES PLACEMENTS	16
RESULTAT TECHNIQUE ET RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2016	16
RAPPORTS 2016 DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	17
RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2017	21
RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 AVRIL 2017	23
ETATS FINANCIERS EXERCICE 2016	24

SIÈGE SOCIAL

14, rue Borjine (ex 8006) Cité Montplaisir 1073 - Tunis
Tél. : (216) 71 908 600 - Fax : (216) 71 909 439
Email : info@cotunace.com.tn - Site Web: www.cotunace.com.tn

AGENCE SOUSSE

Rue Mohamed Maârouf - Immeuble GLOULOU 1^{er} étage - 4000 Sousse
Tél. : (216) 73 220 609 / (216) 73 220 610 - Fax : 73 220 611 - E-mail : sousse@cotunace.com.tn

AGENCE SFAX

Avenue 14 Janvier Immeuble EL AIN PALACE 7^{ème} étage - Bur N° 702 / 3027 Sfax
Tél. : (216) 74 417 777 / (216) 74 417 778 - Fax : 74 417 770 - E-mail : sfax@cotunace.com.tn



COTUNACE

COTUNACE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur
**LEADER DE L'ASSURANCE CREDIT ET CAUTIONS
EXPORT + VENTES LOCALES**

**Prévention, Indemnisation et recouvrement de vos créances
Couverture des risques commerciaux et politiques**

- Contrat d'Assurance « **MABI3ATI** » : Courant d'affaires exportations + ventes locales régulières
- Contrat d'Assurance « **TASDIR** » : courant d'affaires Exportations
- Contrat d'Assurance « **ESSALAMA** » : ventes locales
- Contrat d'Assurance multirisque Export « **CAMEX** »
- Contrat d'Assurance crédit Individuel « **PI** » : pour la couverture des opérations d'exportation ponctuelles
- Contrat d'Assurance des Caution (Exportations + ventes locales)
- **Pour les Banques**
 - Contrat d'Assurance de la confirmation des lettres de crédits « **L/C** »
 - Contrat d'Assurance **Crédit Acheteur**
- « **Dhamen Finance** » pour faciliter le préfinancement bancaire des exportations
- Contrat d'Assurance Simplifié « **ACS** » : pour les PME
- **Assistance** pour le recouvrement de vos créances impayées
- Contrat d'**Assurance des Investissements** en Tunisie + à l'étranger



Conseil d'administration

Président du Conseil

Mme Souheila CHABCHOUB : Président Directeur Général

Administrateurs

Mme. FATEN MALLOULI : Ministère des Finances (**CGA**)

Mme. Aziza HTIRA : Ministère du Commerce et de l'Artisanat (**CEPEX**)

Mr. Kamel MGARECH : Banque Centrale de Tunisie (**BCT**)

Mr. Yesser RAJAB : Compagnie Inter Arabe pour la Garantie des Investissements et des Exportations (**Dhaman**)

Mr. Oussama MELLOULI : Société Tunisienne de Banque (**STB**)

Mr. Fehmi DHOUIB : Banque Nationale Agricole (**BNA**)

Mr. Adel GUAIDA : Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance (**STAR**)

Mr. Adnen ESSAIEM : Société Tunisienne de Réassurance (**TUNIS RÉ**)

Mr. Bechir ELLOUMI : Assurance **COMAR**

Mr. Antoine LE MONNIER : **ATRADIUS**

Commissaire aux comptes : Mr. Abdellatif ABBAS (Union Audit Tunisie «**UAT**»)



La COTUNACE élue meilleure Compagnie
d'Assurance Crédit en Tunisie 2017



Mot du

Président du Conseil



11,1 MDT

Chiffre d'affaires, soit une évolution de **13%**

Résultat technique : **1,541 MDT**

Évolution d'environ **100%**
par rapport à 2015

2,743 MDT

Résultat comptable net, soit une
évolution de **36,5%**

Commercialisation du contrat
d'Assurance «MABI3ATI» pour les
Ventes locales et Exportations

l'Afrique représente pour la deuxième
année consécutive, la première
destination des exportations assurées
avec une part de **53%**

**Mesdames et Messieurs,
chers Actionnaires ;**

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur «**COTUNACE**» qui analyse l'évolution de son activité technique et financière et présente les états financiers de l'exercice comptable 2016.

L'année 2016 s'est caractérisée par le renforcement du rôle de la **COTUNACE** dans le soutien des entreprises tunisiennes exportatrices pour conquérir le marché africain. Ainsi l'Afrique, a occupé pour la deuxième année consécutive, le premier rang pour les exportations tunisiennes assurées avec une part de **53%**. La **COTUNACE** suit de près l'évolution des besoins en assurance des entreprises tunisiennes exportatrices afin de les aider à saisir toutes les opportunités d'exportation disponibles.

En 2016, nous avons continué à renforcer notre coopération avec les banques tunisiennes opérant dans le domaine du financement des exportations pour développer un partenariat entre ces banques en tant qu'organismes de financement et la **COTUNACE** en tant qu'assureur des exportations nationales.

Dans ce cadre, nous avons organisé de nombreux workshops pour présenter les nouveaux produits que nous offrons et que nous avons développé et adapté pour répondre aux besoins des banques, en plus de nos produits classiques.

Par ailleurs, l'année 2016 a connu le démarrage effectif du Programme de Développement des Exportations tunisiennes dans sa troisième version «**PDE III**» financé par la Banque Mondiale, et ce, par l'augmentation du plafond de couverture des exportations de 750 mDT pour les biens

et 200 mDT pour les services à **1 MDT par opération d'exportation de biens et/ou de services** en plus de l'élargissement du champ d'intervention du Fonds «**Dhamen Finance**» pour **garantir les différents types de cautions** liées aux opérations d'exportations et **couvrir l'implantation commerciale à l'étranger** afin de soutenir l'exportateur tunisien qui souhaite rapprocher ses exportations de ses clients et s'implanter à l'étranger.

Ainsi, l'objectif pour la **COTUNACE** est de fournir les garanties nécessaires à l'exportateur tunisien qui souhaite saisir les opportunités d'exportations en l'assurant contre le risque de non paiement de son acheteur étranger et en garantissant sa banque qui a financé ses besoins en crédits avant et après exportation et aussi lors du rapprochement de ses services de son client étranger en s'implantant à l'étranger.

Par ailleurs et dans le cadre de sa politique visant à fournir une couverture complète à l'entreprise économique, la **COTUNACE** a procédé à la fin de 2015 et début 2016 à la commercialisation d'un nouveau produit, le contrat d'assurance «**MABI3ATI**», qui garantit en même temps les ventes locales et les exportations. Notre objectif étant de répondre aux besoins des entreprises tunisiennes pour qu'elles bénéficient des mêmes garanties offertes par les assureurs crédits dans des pays homologues.

D'autre part, la **COTUNACE** a intensifié ses actions de sensibilisation et d'information auprès des entreprises implantées à l'intérieur du pays et a accompagné les entreprises exportatrices dans leurs campagnes de prospection à l'étranger, notamment par la participation aux missions économiques vers les pays africains.

La **COTUNACE** a également, procédé en 2016 au changement des couleurs de son logo, utilisé depuis 1992, en remplaçant la couleur rouge dégradée en orange et conserver la dominance de la couleur bleue, afin de moderniser et dynamiser l'image de la Compagnie.

Honorables actionnaires,

En dépit de la conjoncture économique difficile, la **COTUNACE** a pu enregistrer en 2016, une augmentation d'environ **13%** de son chiffre d'affaires par rapport à 2015. De même, elle a doublé son résultat technique qui s'est élevé à **1,541 MDT**. Le résultat comptable net a atteint **2,743 MDT, soit une augmentation de 36,5%**.

Il est à noter que ces résultats n'ont pas été atteints depuis la création de la Compagnie en 1985 et d'ailleurs l'élection de la **COTUNACE** comme **meilleure Compagnie d'Assurance Crédit en Tunisie année 2017** par la prestigieuse revue britannique «**Global Banking & Finance Review**», vient pour couronner ces performances.

L'activité technique au cours de l'année 2016 a été caractérisée notamment par :

- Signature de 122 nouveaux contrats
- Augmentation des primes émises (ventes à l'export et ventes domestiques) pour atteindre **11,1 MDT** contre 9,8 en 2015.
- Les indemnités servies au titre des risques commerciaux se sont élevées à **1,3 MDT**, dont 0,8 MDT concerne les indemnités des exportations et 0,5 MDT les indemnités des ventes domestiques.
- Le montant total des placements a atteint **82,7 MDT** contre 70,3 MDT en 2015, enregistrant ainsi **une évolution de 17,5%**. La rentabilité de ces placements, est d'environ 3,7 MDT en 2016 contre 3,2 MDT en 2015 enregistrant ainsi **une augmentation de 15,6%**.

Enfin, je saisis cette occasion pour adresser mes vifs remerciements à nos chers actionnaires pour leur soutien continu, aux membres du Conseil d'Administration pour leur précieux concours, ainsi qu'au personnel pour son dévouement.

Le Président du Conseil d'Administration
Souheila CHABCHOUB

ASSURANCE CREDIT COMMERCIAL «MABI3ATI» (Exportations+ventes locales)



CONTRAT D'ASSURANCE CREDIT COMMERCIAL «MABI3ATI» (Courant d'affaires Exportations et ventes locales)

- **Adaptée** aux besoins de la majorité des entreprises économiques
- **Destinée** aux entreprises économiques (**résidentes ou non résidentes**), qui réalisent des **exportations** régulières de biens ou de services et/ou des **ventes locales**, payables à crédit, et permettant une garantie à caractère **revolving**
- **Accordée** sur la base d'un découvert sur chaque acheteur agréé **à l'export** et/ou sur **le marché local**, automatiquement renouvelable à hauteur des paiements reçus de l'acheteur **étranger** ou **tunisien**
- **Couvre** les pertes de non paiement dues à la réalisation d'un **risque commercial**
- **Extensible**, pour **les opérations d'Export** aux risques sur acheteurs publics, aux risques non commerciaux et aux risques d'interruption de marché



COTUNACE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur

LEADER DE L'ASSURANCE CRÉDIT

www.cotunace.com.tn

Rapport Moral

année 2016

En 2016, la **COTUNACE** a veillé à renforcer son rôle, développer son activité et rapprocher ses services des entreprises tunisiennes à travers plusieurs actions de communication et de sensibilisation axées notamment sur :

■ Actions médiatiques

- Plusieurs interviews ont été présentées dans les flashes d'actualité de différentes chaînes télévisées et radios sur le rôle de la **COTUNACE** dans le soutien et le développement des exportations tunisiennes et des ventes sur le marché local.
- **02 mai 2016** : Participation à l'émission «**Com اقتصاد**» à la Radio Nationale sur le rôle de la **COTUNACE** dans le développement des exportations tunisiennes.
- Réalisation de campagnes publicitaires pour promouvoir davantage l'image de la **COTUNACE** et ses produits dans plusieurs supports de presse écrite nationale et internationale notamment «**l'Economiste Maghrébin**», «**L'Economic Observatory**» «**Al Bayane Economique**» et dans plusieurs catalogues relatifs aux salons et foires sectoriels.

■ Changement des couleurs du logo de la COTUNACE

La **COTUNACE** a procédé au changement des couleurs de son logo, adopté depuis 1992 en remplaçant la couleur rouge dégradée en orange et a conservé la dominance de la couleur bleue et ce afin d'actualiser et de dynamiser son image. La couleur orange a été choisie pour sa signification d'optimisme et de dynamisme.



■ Organisation de séminaires

- **24 mai 2016** : organisation d'une rencontre en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre à Sousse ayant pour thème : «**Dhamen Finance : la solution pour Financer vos Exportations**», au profit des entreprises situées aux gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia et Kairouan, et ce, pour présenter les nouveautés du Fonds de Garantie des Exportations avant Expédition «**Dhamen Finance**» dans sa troisième version «**PDE III**».

■ Renforcement et consolidation de la collaboration avec les organismes d'appui et les banques

- Renforcement de la collaboration avec les banques afin de développer un partenariat entre les banques en tant qu'organismes de financement des exportations nationales avant et après expédition et la **COTUNACE** en tant qu'assureur.
- Renforcement de la collaboration avec les organismes d'appui, et ce, à travers la participation dans plusieurs manifestations régionales organisées par le **CEPEX** qui ont couvert pratiquement tout le territoire national afin de rapprocher les services et produits de la **COTUNACE** aux entreprises tunisiennes.

■ Participation aux séminaires et foires

La COTUNACE a participé à plusieurs manifestations et foires économiques afin de présenter ses produits et services d'assurance au profit des entreprises économiques et aux banques.

- **21 janvier 2016** : intervention présentée au forum organisé par la Chambre Nationale des Femmes Entrepreneurs sur le thème «**Promotion des exportations: Structures d'appui et mécanismes d'encouragement**», et ce, en collaboration avec les femmes chefs de projets et les structures de l'UTICA.
- **26 janvier 2016** : Participation à la journée d'information sur le Fonds d'Appui à la Compétitivité et au Développement des Exportations «**TASDIR+**» organisée sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre en collaboration avec le Centre de promotion des exportations au profit des gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia et Kairouan.
- **10-12 février 2016** : Participation au Salon «Assur-Bank Expo 2016» qui a regroupé des compagnies d'assurances et des banques.
- **25-26 avril 2016** : Intervention présentée à la troisième Conférence du Forum arabe des superviseurs d'assurance «**AFIRC 2016**» organisé à Tunis sous le thème «**Diversité dans les structures d'autorités de surveillances de l'assurance, mêmes principes et buts : indépendance, protection des assurés et stabilité du marché**».
- **26 avril 2016** : Intervention présentée lors de la rencontre de sensibilisation organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis sur le thème «**Booster les exportations vers l'Afrique.**»
- **28 avril 2016** : Participation et sponsoring du dix-huitième forum annuel de «l'Economiste

Maghrébin» qui s'est déroulé sur le thème «**La nouvelle économie: une opportunité pour la Tunisie et le Maghreb**»

- **12 mai 2016** : Intervention présentée sur le thème «**La garantie de financement des exportations et le rôle du Fonds «Dhamen Finance» dans la garantie des exportations avant expédition**», et ce, lors de la journée d'information organisée au KEF dans le cadre du Programme de développement des exportations «**PDE III**».
- **20 mai 2016** : Participation au Forum organisé par l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation et le Programme de l'Amélioration du Climat des Affaires dans la région du Sud du Méditerranéen sur «**Les solutions pour faciliter l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises**». L'intervention de la COTUNACE a porté sur «**l'assurance crédit et son rôle dans la facilitation de l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises**».
- **25 mai 2016** : Intervention présentée au séminaire organisé par Tunisia Africa Business Council «**TABC**» sur «**Le rôle des institutions financières, les banques et les compagnies d'assurance dans l'accompagnement des entreprises économiques tunisiennes pour accéder au marché africain**».



Journée nationale sur l'exportation, Cepex Avril 2016



- **01 juin 2016** : Contribution à l'animation de l'atelier de travail «**Entreprises tunisiennes qui s'exportent, et si on en parlait**», organisé dans le cadre du Forum de l'Association des Tunisiens des Grandes Ecoles «**ATUGE**».
- **21 septembre - 23 décembre 2016** : Participation aux rencontres régionales de développement des entreprises exportatrices «**Business Road 2016**» qui se sont déroulées sous le thème «**Les clés pour améliorer la compétitivité de votre entreprise et accéder au marché international**». Ces rencontres sont organisées sous l'égide du ministère du Commerce et ont touché les régions du : Sahel, Sud, Nord-ouest et le Centre, afin d'informer les entreprises des mécanismes disponibles pour développer et garantir les exportations.
- **24-27 novembre 2016** : Participation à la cinquième édition du Salon de l'Agriculture et des Industries Agro Alimentaires à Gabes «**SAAG 2016**»
- **Participation aux missions économiques à l'étranger**
 - **07-14 avril 2016** : Participation à la mission de prospection multisectorielle au Cameroun, organisée sous l'égide de Tunisia Africa Business Council «**TABC**» afin de faire connaître la **COTUNACE** et les produits d'assurance qu'elle offre pour aider davantage les entreprises tunisiennes exportatrices à conquérir le marché africain.
 - **13-15 novembre 2016** : Participation à la septième Réunion Annuelle d'«**Aman Union**» organisée à Beyrouth/Liban. Cette réunion a enregistré la participation des compagnies d'assurance crédit Export arabes et islamiques et vise à développer l'assurance crédit et à offrir une plateforme appropriée pour l'échange d'information et d'expérience entre les pays membres.



Aman Union- 7^{ème} Rencontre annuelle, Beyrouth Novembre 2016

Conjoncture Economique de l'Année 2016¹

Environnement Economique International

En 2016, le taux de croissance mondial s'est élevé selon le Fonds Monétaire International «FMI» à 3,1% contre 3,2% en 2015. Il devrait atteindre 3,4% en 2017, et ce, en raison de l'adoption de l'administration américaine d'une nouvelle politique qui repose sur l'encouragement des dépenses publiques et l'allègement fiscal d'une part, et des meilleures perspectives de l'économie chinoise, d'autre part.

Selon le FMI, l'indice général des prix s'est contracté de 10,2 % par rapport à 2015, en raison de la baisse de l'indice des prix de l'énergie et des métaux.

Concernant l'évolution des prix, les niveaux d'inflation ont enregistré une évolution ascendante dans les principaux pays industrialisés atteignant un niveau global de 1,3 % et 0,7 % dans les pays développés. Pour la zone Euro, ce niveau a atteint 1,1 % en décembre 2016. Cette inflation est attribuable, principalement, à l'accélération des prix de la majorité des produits dont l'énergie à un niveau plus important.

S'agissant des marchés financiers internationaux, les indices des principales bourses internationales ont enregistré une hausse en 2016. En effet, l'indice américain Dow Jones a progressé de 13,4 % en raison de l'impact positif de la nouvelle politique adoptée par l'administration américaine,



une voie qu'a connu la plupart des autres bourses grâce à l'impact positif sur les sociétés exportatrices provenant essentiellement de la baisse de l'euro et du yen contre le dollar et grâce aussi à l'impact de la hausse des prix du pétrole sur les entreprises opérant dans le secteur de l'énergie.

Quant aux marchés des changes internationaux, ils ont été marqués, en 2016, par l'appréciation du dollar vis-à-vis des autres devises surtout l'euro qui a atteint 1,0464 dollar contre 1,0924 dollar fin 2015. Cette hausse du dollar est due à l'adoption de l'administration américaine d'une politique qui vise à relancer l'activité économique, en plus de l'augmentation du taux d'intérêt directeur par la Réserve Fédérale des Etats-Unis «FED».

1. Banque Centrale de Tunisie (Conjoncture Economique N°110 - janvier 2017)



Environnement Economique National

L'économie nationale a enregistré en 2016 une croissance dans les principaux secteurs productifs à l'exception de celui de l'Agriculture et Pêche, qui a connu une baisse de 5,5% par rapport à l'année précédente. En effet, une reprise a été observée dans la production des industries manufacturières (1,1% contre -0,9% en 2015), dont principalement le secteur des Industries Chimiques (13,2% contre -13,5%) et les industries mécaniques et électriques (2% contre -0,5%).

Cette reprise a compensé la baisse enregistrée dans le secteur de l'Industrie Agro-alimentaire (-2,2% contre 7,2%) et l'Industrie des Matériaux de Construction, Céramique et Verre (-0,7% contre -1,4%) et les Industries du Textile et du Cuir et des Chaussures (-0,5% contre -3,5%).

Ainsi, le taux de croissance économique a quasiment connu une stagnation au même niveau que l'an dernier, soit 1% contre 1,1% en 2015.

Les indicateurs de l'activité touristique ont enregistré une amélioration particulièrement, au niveau du nombre des touristes étrangers qui est en hausse de 7,7% contre -30,8% en 2015. Cette hausse est attribuée à l'afflux entre autres des touristes russes. Cependant, les recettes touristiques ont poursuivi leur baisse quoique à un rythme moins important qu'en 2015 (-3,8% contre -33,4%) pour atteindre 2.323 MDT.

Cette reprise a eu un impact positif sur le secteur du transport aérien, qui a progressé de 9,1% en 2016 contre une baisse de 32% en 2015.



Le déficit commercial s'est accentué en 2016 pour atteindre 12,6 milliards de dinars, contre 12 milliards de dinars en 2015, à cause de la progression des importations (5,3% contre -5,7% en 2015) à un rythme comparable aux exportations (5,6 % contre -2,8%), entraînant ainsi une légère amélioration du taux de couverture de 0,2 points pour se situer à 69,8%.

Évalués aux prix constants, les échanges commerciaux ont enregistré au cours de 2016 une quasi stagnation pour les exportations (-0,1 %) contre une hausse de 2,8% pour les importations.

Le déficit courant a atteint en 2016, un niveau de plus de 8.118 MDT, soit 8,9% du PIB contre 7.552 MDT et 8,8% en 2015. Le niveau des avoirs nets en devises, a connu une baisse pour se situer à 12.935 MDT au cours de 2016, soit l'équivalent de 111 jours d'importations contre 14.102 MDT, soit 128 jours en 2015. Cette baisse est due essentiellement à la baisse des entrées nettes de capitaux extérieurs de près de 1,4 milliards de dinars pour régresser en 2016 à environ 7 milliards de dinars.

Quant à l'inflation, elle a enregistré une moyenne de 3,7% contre 4,9% en 2015. Cette amélioration est due au ralentissement des prix des produits alimentaires et manufacturés.

Activité de la COTUNACE

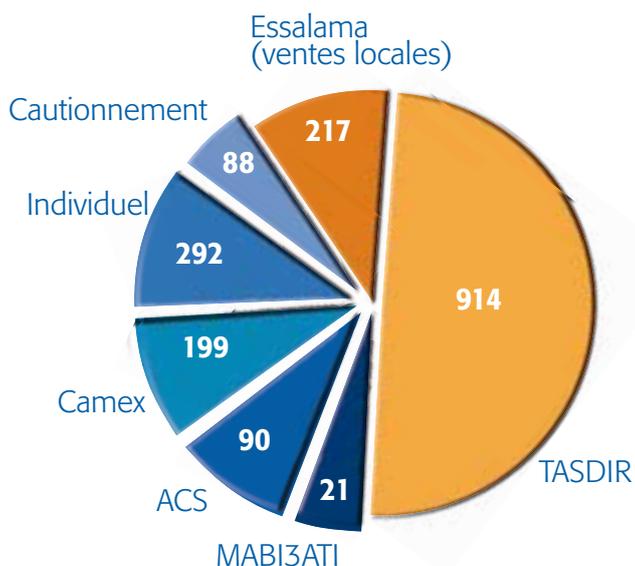
Exercice 2016

Activité Technique

I- Le Portefeuille d'Assurance

Au 31/12/2016, le portefeuille global de la COTUNACE compte **1821 contrats** contre 1728 contrats d'assurance en 2015, soit une augmentation de 93 contrats, répartis comme suit :

Portefeuille 2016



Les nouvelles souscriptions ont totalisé **122 nouveaux contrats**, dont 55 contrats «TASDIR», 21 contrats «MABI3ATI», 04 contrats «CAMEX», 17 contrats «ESSALAMA».

D'autre part, 46 certificats de garantie «Dhamen Finance» ont été émis en 2016 contre 47 certificats en 2015.



L'année 2016 a connu la résiliation de 29 contrats contre 28 en 2015 et 47 en 2014. Cette meilleure stabilité du portefeuille est le fruit d'une stratégie de contact continu et direct avec les assurés pour satisfaire leurs besoins et adapter leurs contrats si nécessaire.

II- Les Capitaux Assurés

Le total des capitaux assurés (**exportations et ventes locales**) a atteint **1862,3 MDT** enregistrant ainsi une augmentation d'environ **19%** par rapport à 2015.

Les exportations assurées ont atteint environ **952,9 MDT** en 2016 enregistrant ainsi une hausse de **7,2%** par rapport à l'année 2015.

Les ventes locales assurées ont, quant à elles, atteint **909,4 MDT** en 2016 contre environ 677 MDT en 2015, enregistrant ainsi une augmentation de **34,4%**.

En terme de répartition géographique des exportations assurées, l'Afrique représente,

pour la deuxième année successive, la première destination des exportations assurées avec une part de **53%**, suivi par l'Europe de l'Ouest qui a connu une baisse de 9,4% en comparaison avec 2015.

III- Les Primes Emises

En 2016, le chiffre d'affaires global de la **COTUNACE** (exportations et ventes locales) a atteint 11,1 MDT contre 9,8 MDT durant l'année 2015 enregistrant ainsi une augmentation de **12,9%**.

Ci-dessous les primes émises réparties par type de risques :

mDT

Primes émises par risques	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Variation	
				2015	2016
Risques commerciaux	5 995,923	5 702,320	5 659,940	-4,9%	-0,7%
Risques non commerciaux	188,300	89,721	74,402	-52,4%	-17,1%
Primes Garantie de Financement Avant Expédition	70,790	53,414	76,917	-24,5%	44,0%
Autres risques	129,965	114,592	191,518	-11,8%	67,1%
Total primes Assurance crédit Export	6 384,978	5 960,047	6 002,777	-6,7%	0,7%
Total primes Assurance crédit ventes locales	3 250,440	3 895,143	5 124,654	19,8%	31,6%
Total général des primes	9 635,418	9 855,190	11 127,431	2,3%	12,9%

IV- Les Engagements

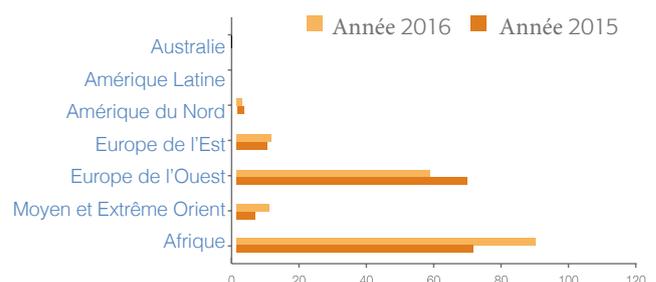
1- Engagements de la COTUNACE

Au 31/12/2016, les engagements de la **COTUNACE** ont atteint **995,7 MDT** contre 848,7 MDT en 2015, dont 502 MDT au titre des engagements de l'assurance crédit Export et 494 MDT au titre des engagements de l'Assurance Crédit des ventes locales.

2- Engagements du fonds de garantie des Risques à l'Exportation (FGRE)

Les engagements du Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation (FGRE) ont atteint environ **180,5 MDT** contre 169,2 MDT en 2015, enregistrant ainsi une hausse de **6,6%**.

Répartition géographique des engagements du FGRE





V- Activité du Fonds de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition « Dhamen Finance »

Durant l'année 2016, le Fonds de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition «**Dhamen Finance**» a garanti 46 opérations d'exportations, portant ainsi le nombre total des opérations d'exportations garanties depuis le début de l'activité du fonds à 1017 opérations au profit de 259 entreprises exportatrices.

Les garanties accordées ont atteint 9,6 MDT se rapportant à des exportations de 35,4 MDT. Le cumul des garanties depuis le lancement du Fonds a atteint 125,4 MDT se rapportant à des exportations totales de 346,1 MDT.

Le montant des cotisations pour l'année 2016 a atteint 76,9 mDT. Ainsi, le cumul des cotisations a atteint 994,5 mDT depuis le démarrage du Fonds.

VI- Les Charges de Sinistres

En 2016, les indemnités servies par la **COTUNACE** ont totalisé **1,4 MDT** réparties entre 1,3 MDT au titre des risques pour le compte de la Compagnie et 0,06 MDT au titre des risques pour le compte du FGRE.

Les provisions pour sinistres en suspens au titre des risques commerciaux (pour le compte de la **COTUNACE**) se sont élevées à **14,2 MDT** contre 7,2 MDT en 2015 suite à l'enregistrement d'un impayé important de 6 MDT sur l'Inde. D'autre part, les provisions pour sinistres en suspens pour le compte du FGRE ont atteint 6,6 MDT en 2016 contre 2,9 MDT en 2015.





Résultat technique et Résultat comptable de l'exercice 2016

Le résultat technique de l'exercice 2016 a **presque doublé**, passant de 0,8 MDT en 2015 à 1,541 MDT en 2016. Le **résultat comptable net** de l'exercice 2016 s'élève à 2,743 MDT contre 2 MDT en 2015 enregistrant ainsi une augmentation d'environ **36,5%**.

Les Placements

Au 31/12/2016, le total des placements, a atteint 82,7 MDT contre 70,3 MDT en 2015 enregistrant une augmentation de **17,5 %** et s'est réparti comme suit :

- les placements de la **COTUNACE** ont atteint environ 48,2 MDT contre 43,1 MDT en 2015 enregistrant une augmentation de **11,9%**.
- les placements du **Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation** ont atteint environ 18,5 MDT contre 16,3 MDT en 2015 enregistrant ainsi une évolution de **13%**.
- les placements du **Fonds de Garantie des Exportations** Avant Expédition «**Dhamen Finance**» ont atteint 16 MDT contre 10,9 MDT en 2015 enregistrant une progression de **46,4%** suite à l'augmentation partielle de son capital.



La COTUNACE élue meilleure Compagnie d'Assurance Crédit en Tunisie 2017

Rapports du

Commissaire aux comptes

Messieurs les actionnaires de la
Compagnie Tunisienne pour l'Assurance
du Commerce Extérieur- COTUNACE

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2016

17

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire réunie le 09 juin 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de **la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE** arrêtés au **31 décembre 2016**.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non



dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers de l'exercice 2016, qui font ressortir un total net de bilan de 124.295.953 dinars et un résultat bénéficiaire net de 2.742.690 dinars, ont été préparés et présentés conformément aux normes comptables tunisiennes, notamment les normes sectorielles n° 26 à 31 relatives aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance, et selon les mêmes méthodes comptables pertinentes appliquées l'exercice précédent.

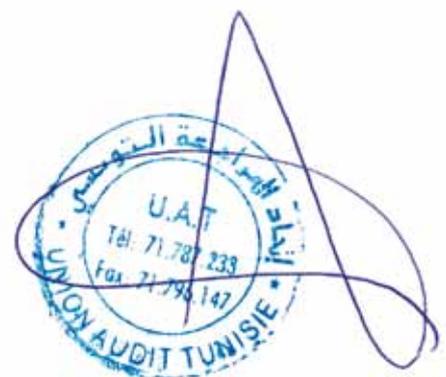
Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - **COTUNACE** sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

- Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Compagnie fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.
- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct « lettre de direction ». Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 10 avril 2017
Le commissaire aux comptes
UNION AUDIT TUNISIE
Abdellatif ABBES



Rapports du

Commissaire aux comptes

Messieurs les actionnaires de la
Compagnie Tunisienne pour l'Assurance
du Commerce Extérieur- COTUNACE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2016

Messieurs,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de **la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE**, et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues en 2016

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2016 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2016

Un contrat de location a été signé en 2013, suivi de ses avenants en 2015, entre la **COTUNACE** et le Comité Général des Assurances «CGA». En effet, parmi les représentants de l'Etat Tunisien dans le conseil d'administration de la COTUNACE figure le ministère des finances qui est représenté par un responsable du CGA.

La location concerne les parties suivantes de l'immeuble sis au 7 rue Elles à Montplaisir :

- Les 1er, 4ème et 5ème étages à partir du 01 juillet 2015 pour un montant de loyer annuel de 43.500 dinars hors TVA (soit 10.875 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.



- Un appartement au RDC à partir du 01 mai 2015 pour un montant de loyer annuel de 7.380 D hors TVA (soit 1.845 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.
La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations, rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus, conclues antérieurement et qui sont en cours en 2016 à l'exception du contrat de location signé avec le Comité Général des Assurances «CGA» et qui a été modifié en 2015 comme il est indiqué dans le paragraphe précédent.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1- Les rémunérations et les avantages en nature octroyés au Président Directeur Général de la **COTUNACE** au titre de l'exercice 2016, conformément à la décision du conseil d'administration en date du 20 décembre 2013, se détaillent comme suit :

- Un salaire brut annuel de 96.656 DT (le salaire net mensuel est 5.500 D)
- Une voiture de fonction et une voiture à usage familial
- 500 litres de carburant par mois
- La prise en charge des frais téléphoniques
- Une indemnité annuelle fixée par le conseil d'administration

2- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence. L'assemblée générale du 27 avril 2016 a décidé de servir un montant brut de 4.200 DT pour chaque membre. Les jetons de présence servis en 2016 totalisent un montant brut de 40.950 DT

3- Les membres du comité permanent d'audit perçoivent des jetons de présence selon les dispositions en vigueur relatives aux entreprises à participation publique et conformément aux décisions de l'assemblée générale du 27 avril 2016 pour un montant brut de 4.200 DT pour chaque membre.

Les jetons de présence servis en 2016 totalisent un montant brut de 8.400 DT.

Nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus à l'exception des opérations courantes conclues dans des conditions normales avec les sociétés de réassurance membres du conseil d'administration

Fait à Tunis, le 10 avril 2017
Le commissaire aux comptes
UNION AUDIT TUNISIE
Abdellatif ABBES



Résolutions de

l'Assemblée Générale Ordinaire

du 27 avril 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux opérations stipulées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve les conventions y afférentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux membres du conseil d'administration au titre leur gestion pour l'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 comme suit (en DT) :

Bénéfice de l'exercice 2016	2 742 689,521
Report à nouveau	327 860,681
Total	3 070 550,202
Réserve légale	153 527,510
Réserve de réinvestissement	1 300 760,000
Réserves facultatives	1 000 000,000
Réserve fonds social	130 000,000
Dividende à distribuer (2% valeur nominale)	431 366,000
Report à nouveau	54 896,692



Les dividendes seront distribuées dans un délai maximum le 30/06 /2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à servir aux membres du conseil d'administration et aux membres du comité permanent d'audit à 5000 DT net par administrateur

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de Monsieur Adel Gaida représentant de la STAR et Monsieur Oussama Mellouli représentant de la STB membres du Conseil d'Administration de la COTUNACE pour une durée de deux ans, s'achevant lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui validera les états financiers de l'exercice 2018.

Ce ci étant, la composition du Conseil d'Administration de la COTUNACE est ainsi :

- Mme Souheila CHABCHOUB, Président Directeur Général de la COTUNACE, représentant de l'Etat

- Représentants de l'Etat : un représentant du Ministère des Finances, un représentant du Ministère du Commerce et de l'Artisanat (CEPEX) , un représentant de la Banque Centrale de Tunisie

- Compagnie Inter Arabe pour la Garantie des Investissements et des Exportations «Dhaman» : 02 membres

- Société Tunisienne de Banque (STB) : 01 membre

- Banque Nationale Agricole (BNA): 01 membre

- Société Tunisienne de Réassurance (TUNIS RE) : 01 membre

- Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance (STAR) : 01 membre

- Assurance «COMAR» : 01 membre

- ATRADIUS : 01 membre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au mandataire légal de la société ou à son représentant à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publications légales et autres .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolutions de

l'Assemblée Générale Extraordinaire

du 27 avril 2017

PREMIERE RESOLUTION

Suite à la proposition du Conseil d'Administration du 28 mars 2017 se rapportant à l'augmentation du capital de la **COTUNACE** par incorporation de réserves facultatives d'un montant de 4 931 700 dinars, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la **COTUNACE** pour le porter de 21 568 300 dinars à 26 500 000 dinars et ce par l'émission de 49 317 actions nouvelles de 100 dinars qui seront distribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à la participation actuelle de chacun en arrondissant au nombre d'actions à l'unité la plus proche et en tenant compte des droits et des devoirs qui en découlent.

Ces actions nouvelles porteront jouissance à partir du 01 janvier 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉOLUTION

En conséquence de l'augmentation du capital susmentionnée, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'amender l'article 7 des statuts qui sera rédigé comme suit : «Le capital social est fixé à la somme de vingt six millions cinq cent milles dinars (26.500.000 DT). Il est divisé en deux cent soixante cinq milles actions (265.000) de cent (100 DT) dinars chacune.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tout pouvoir au conseil d'administration de la société à l'effet de réaliser l'augmentation du capital , citée à la première résolution, pendant l'année 2017 et ce conformément à l'article 294 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Etats financiers de l'exercice 2016

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2016			31/12/2015
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIFS				
Actifs incorporels	-515 400	318 192	-197 208	-397 909
Logiciels	480 767	-478 742	2 025	557
Good will négatif	-996 166	796 933	-199 233	-398 466
Actifs corporels d'exploitation	1 487 748	-1 365 703	122 045	118 610
Placements	83 151 005	-2 601 881	80 549 124	68 826 318
Terrains et constructions	2 493 460	-2 167 871	325 588	337 714
Autres placements financiers	80 657 545	-434 009	80 223 536	68 488 604
Part des réassureurs dans les provisions techniques	10 870 789	-	10 870 789	4 664 723
Créances	38 225 361	-8 330 095	29 895 266	20 747 089
Créances nées d'opérations d'assurance directe	26 406 386	-8 330 095	18 076 291	16 445 626
Créances nées d'opérations de réassurance	11 319 865	-	11 319 865	3 992 842
Autres créances	499 109	-	499 109	308 621
Autres éléments d'actifs	3 055 937	-	3 055 937	3 084 625
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	1 687 184	-	1 687 184	1 484 768
Comptes de régularisation Actif	1 368 753	-	1 368 753	1 599 857
TOTAL DES ACTIFS	136 275 440	-11 979 487	124 295 953	97 043 457

Etats financiers de l'exercice 2016

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/ 2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	21 568 300	21 568 300
Réserves	6 679 202	2 443 939
Autres capitaux propres	0	0
Résultats reportés	327 861	3 136 668
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	28 575 363	27 148 907
Résultat de l'exercice	2 742 690	2 009 887
Total des capitaux propres avant affectation	31 318 052	29 158 794
PASSIFS		
Provisions pour autres risques et charges	277 956	252 000
Provisions techniques brutes	18 776 219	10 267 823
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	11 997 646	5 955 224
Autres dettes	26 734 229	22 941 761
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 528 786	2 548 498
Dettes nées d'opérations de réassurance	21 697 132	17 786 273
Autres dettes	2 508 312	2 606 990
Ressources spéciales	34 637 202	27 819 874
Autres passifs	554 649	647 981
Comptes de régularisation Passif	554 649	647 981
Total des passifs	92 977 901	67 884 663
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	124 295 953	97 043 457

Etats financiers de l'exercice 2016

État de Résultat Technique

(Montants exprimés en dinars)

	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015
PRODUITS TECHNIQUES				
Primes acquises	10 838 916	-6 539 307	4 299 609	3 867 559
Primes émises et acceptées	11 127 431	-6 729 090	4 398 341	3 931 396
Variation de la provision pour primes non acquises	-288 515	189 783	-98 732	-63 837
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	1 210 619	-	1 210 619	784 212
Autres produits techniques	865 729	-	865 729	693 912
CHARGES TECHNIQUES				
Charges de sinistres	-8 379 328	6 480 895	-1 898 433	-1 887 518
Montants sinistres payés	-1 818 711	913 924	-904 787	-957 326
Montants sinistres récupérés	461 310	-288 842	172 468	196 757
Variation de la provision pour sinistres	-7 021 927	5 855 813	-1 166 114	-1 126 949
Variation des autres provisions techniques	-	-	-	-
Participation bénéficiaire et ristourne	-263 294	160 470	-102 825	-87 436
Frais d'exploitation	-2 180 798	2 028 461	-152 337	-449 093
Frais d'acquisition	-1 197 686	-	-1 197 686	-1 136 078
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	18 335	-	18 335	23 122
Frais d'administration	-1 001 447	-	-1 001 447	-1 008 640
Commissions reçues des réassureurs	0	2 028 461	2 028 461	1 672 503
Autres charges techniques	-1 747 194	-	-1 747 194	-1 968 512
Variation de la provision pour équilibre	-934 661	-	-934 661	-109 342
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE	-590 011	2 130 519	1 540 507	843 782

Etats financiers de l'exercice 2016

Etat de Résultat

(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 /12/ 2016	Exercice clos le 31 /12/ 2015
PRODUITS NON TECHNIQUES		
Résultat technique de l'assurance non vie	1 540 507	843 782
Produits des placements (assurance non vie)	3 719 227	3 200 691
Revenus des placements	3 718 297	3 199 934
Reprises de corrections de valeur sur placements	930	757
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance non vie	-1 210 619	-784 212
Autres produits non techniques	233 536	254 198
CHARGES NON TECHNIQUES		
Charges de placements (assurance non vie)	-543 166	-342 694
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-543 166	-342 694
Corrections de valeurs sur placements		
Autres charges non techniques	-39 133	-630
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	3 700 352	3 171 135
Impôts sur les sociétés	-957 662	-1 161 247
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 742 690	2 009 887



Etats financiers de l'exercice 2016

Etat de Flux de Tresorerie

(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 /12/ 2016	Exercice clos le 31 /12/ 2015
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-3 956 634	2 176 214
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-44 687	-1 249 722
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 923 402	-414 476
Variation de trésorerie	202 416	512 016
Trésorerie au début de l'exercice	1 484 768	972 753
Trésorerie à la clôture de l'exercice*	1 687 183	1 484 768

(*) soldes dans les banques et la trésorerie